
LES TYPES DE ZONES DE STATIONNEMENT.

LES QUATRE TYPES DE ZONE DE STATIONNEMENT RÉGLEMENTÉ.

Zone rouge Ce type de zone concerne les quartiers commerçants et de services soumis à une forte demande en places de stationnement de courte durée. Une limitation stricte de la durée de stationnement maximale autorisée vise à augmenter le taux de rotation des voitures en vue de favoriser l'activité commerciale ou culturelle des quartiers. Un tarif élevé contribue à modérer la demande et stimule l'utilisation d'autres moyens de transport que la voiture. Les cartes de dérogation ne sont pas autorisées en zone rouge.

Zone orange Ce type de zone concerne les quartiers commerçants, mais dans des centres dont la force d'attraction est plutôt locale. Le principe de fonctionnement d'une zone orange est comparable à celle d'une zone rouge, hormis le fait que les tarifs de stationnement sont plus abordables. La validité des cartes de dérogation en zone orange est laissée à la bonne appréciation des communes.

Zone verte Ce type de zone concerne tous les autres quartiers où le stationnement doit être soumis à des règles strictes, notamment pour éviter les reports de stationnement que peuvent générer les zones rouge et orange. Etant donné que le nombre de visiteurs est moins élevé dans ces quartiers et que la demande en stationnement de courte durée est moindre, il est possible d'y stationner plus longtemps moyennant paiement selon un tarif plutôt modeste. Les cartes de dérogation sont autorisées en zone verte.

Zone bleue Ce type de zone concerne les quartiers où la pression du stationnement est moins importante et où le stationnement est, par conséquent, réglé de manière moins stricte au moyen d'un disque de stationnement. Le stationnement y est gratuit mais limité dans le temps, toujours dans l'objectif d'éviter un report de stationnement et d'augmenter le taux de rotation. Les cartes de dérogation sont autorisées en zone bleue.

ZONE NON RÉGLEMENTÉE

Des zones de stationnement non réglementé restent admises malgré qu'elles doivent diminuer en quantité (au moins de 16%).